



**FINENG**  
FINANCIAL ENGINEERING

# Vivre sa Retraite à Maurice

## Guide Pratique

FinEng Group  
Juin 2025

## Disclaimer

Le contenu de ce guide est fourni à titre informatif uniquement et ne constitue en aucun cas un conseil juridique, fiscal ou financier personnalisé. Chaque situation étant unique, nous vous encourageons vivement à consulter un professionnel qualifié (avocat, fiscaliste, expert-comptable) pour obtenir des conseils adaptés à vos besoins spécifiques avant de prendre toute décision. Bien que nous nous efforcions de fournir des informations exactes et à jour au moment de la publication, les lois et réglementations à Maurice (et dans d'autres juridictions mentionnées) peuvent changer rapidement. Nous ne garantissons pas l'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence continue des informations présentées. L'utilisation de ce guide se fait à vos propres risques.

Dans la mesure permise par la loi, FinEng décline toute responsabilité pour toute perte ou dommage (direct, indirect ou consécutif) découlant de l'utilisation ou de l'incapacité d'utiliser les informations contenues dans ce guide.

## Table des Matières

|                                                                                                              |    |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Pourquoi choisir l'Île Maurice pour sa retraite ?.....                                                       | 4  |
| Ce que vous trouverez dans ce guide.....                                                                     | 4  |
| Chapitre 1 : Les formalités administratives et<br>légales.....                                               | 5  |
| 1.1 Les permis de résidence pour retraités : critères et<br>avantages.....                                   | 6  |
| 1.2 Procédure de demande et documents requis.....                                                            | 7  |
| 1.3 Le Visa Premium : une option temporaire.....                                                             | 8  |
| 1.4 Autres aspects légaux et pratiques.....                                                                  | 9  |
| Chapitre 2 : La Fiscalité pour les Retraités à<br>Maurice.....                                               | 10 |
| 2.1 Le Régime Fiscal Mauricien : Simplicité et Attractivité<br>.....                                         | 10 |
| 2.2 Impôt sur le Revenu pour les Retraités Résidents..                                                       | 10 |
| 2.3 Conventions de Non Double Imposition (CNI).....                                                          | 11 |
| 2.4 Absence de certains impôts majeurs.....                                                                  | 12 |
| 2.5 L'importance du conseil professionnel.....                                                               | 12 |
| Chapitre 3 : Investissement Immobilier et<br>Résidence à Maurice pour les Retraités.....                     | 13 |
| 3.1 Cadre Général de l'Acquisition Immobilière par les<br>Non-Citoyens.....                                  | 13 |
| 3.2 Les Régimes d'Acquisition Immobilière pour Non-<br>Citoyens.....                                         | 14 |
| 3.3 L'Impact des Mesures Budgétaires 2025/2026 sur<br>l'Immobilier.....                                      | 15 |
| 3.4 Processus d'Acquisition et Conseils Pratiques.....                                                       | 16 |
| Chapitre 4 : Installation et Vie Quotidienne à<br>Maurice pour les Retraités.....                            | 17 |
| 4.1 Trouver un Logement après l'Acquisition.....                                                             | 17 |
| 4.2 Services Bancaires : Ouvrir un Compte.....                                                               | 18 |
| 4.3 Santé et Assurance Médicale.....                                                                         | 19 |
| 4.4 Transport et Mobilité.....                                                                               | 20 |
| 4.5 Coût de la Vie.....                                                                                      | 20 |
| 4.6 Aspects Culturels et Sociaux.....                                                                        | 21 |
| Chapitre 5 : Planification Successorale et<br>Considérations Juridiques à Maurice pour les<br>Retraités..... | 22 |
| 5.1 Le Système Juridique Mauricien.....                                                                      | 22 |
| 5.2 Droit des Successions à Maurice.....                                                                     | 22 |
| 5.3 Le Testament à Maurice.....                                                                              | 23 |
| 5.4 Droits de Succession et Impôts sur les Donations.                                                        | 24 |
| 5.5 Autres Considérations Juridiques Importantes.....                                                        | 25 |
| 5.6 L'Importance de l'Accompagnement Professionnel<br>.....                                                  | 25 |
| Chapitre 6 : Planification Financière et Stratégies<br>d'Investissement à Maurice pour les Retraités.....    | 26 |
| 6.1 Gestion des Finances au Quotidien.....                                                                   | 26 |
| 6.2 Options d'Investissement à Maurice.....                                                                  | 27 |
| 6.3 Fiscalité des Revenus et des Investissements.....                                                        | 27 |
| 6.4 Planification de la Retraite et Optimisation<br>Patrimoniale.....                                        | 29 |
| 6.5 Surveillance des Mesures Budgétaires.....                                                                | 29 |
| Chapitre 7 : Conclusion et Conseils Pratiques pour<br>une Retraite Réussie à Maurice.....                    | 30 |
| 7.1 Maurice : Un Choix Stratégique pour la Retraite....                                                      | 30 |
| 7.2 L'Impact des Mesures Budgétaires 2025/2026 : Une<br>Réalité à Surveiller.....                            | 30 |
| 7.3 Le Maître Mot : L'Accompagnement Professionnel                                                           | 31 |
| 7.4 Conseils Pratiques pour une Installation Réussie...                                                      | 31 |
| Votre Nouvelle Vie à Maurice : Un Projet à<br>Embrasser.....                                                 | 32 |
| À Propos de FinEng et Comment Nous Contacter<br>.....                                                        | 33 |

# Vivre sa Retraite à Maurice - Guide Pratique

## Pourquoi choisir l'Île Maurice pour sa retraite ?

L'idée d'une retraite paisible, ensoleillée et empreinte de sérénité est un rêve partagé par beaucoup. L'Île Maurice, perle de l'océan Indien, est de plus en plus reconnue non seulement comme une destination de vacances prisée, mais aussi comme un lieu de vie idéal pour la retraite. Loin du tumulte des grandes villes et des hivers rigoureux, Maurice offre un cadre de vie exceptionnel qui séduit un nombre croissant de retraités du monde entier, notamment francophones.

Ce qui rend Maurice si attractive, c'est une combinaison unique de facteurs : un **climat tropical** agréable tout au long de l'année, des **paysages idylliques** alternant plages de sable fin, lagons turquoise et montagnes verdoyantes, une **population accueillante et multiculturelle**, et une **stabilité politique et économique** enviable. Mais au-delà de ces attraits évidents, l'île a su développer un environnement propice à l'épanouissement des seniors, avec des infrastructures de qualité, une fiscalité avantageuse et une douceur de vivre incomparable.

L'accès facile aux services, la présence de communautés d'expatriés dynamiques, et un coût de la vie potentiellement plus abordable que dans de nombreux pays occidentaux, tout en garantissant un certain niveau de confort, contribuent à faire de Maurice un choix stratégique pour profiter pleinement de ses années de retraite.



## Ce que vous trouverez dans ce guide

Ce guide a été conçu comme votre compagnon essentiel pour naviguer sereinement dans les différentes étapes de l'installation et de la vie quotidienne en tant que retraité à l'Île Maurice. Nous savons qu'une expatriation, même pour la retraite, soulève de nombreuses questions et implique des démarches spécifiques. Notre objectif est de vous fournir des informations claires, précises et pratiques pour vous aider à concrétiser votre projet en toute confiance.

À travers les chapitres suivants, nous aborderons de manière exhaustive tous les aspects cruciaux de votre future vie mauricienne :

- **Les formalités administratives et légales** : Comprenez les permis de résidence spécifiques aux retraités et les procédures pour les obtenir.
- **Fiscalité et gestion de patrimoine** : Découvrez le régime fiscal avantageux de l'île et les stratégies pour optimiser votre patrimoine.
- **Santé et bien-être** : Familiarisez-vous avec le système de santé local et les options d'assurance adaptées aux expatriés.
- **Logement et modes de vie** : Explorez les différentes options d'achat ou de location, et identifiez les régions qui correspondent le mieux à vos attentes.
- **Coût de la vie et budget prévisionnel** : Obtenez une estimation réaliste des dépenses courantes pour planifier sereinement votre budget.
- **Activités, loisirs et vie sociale** : Découvrez les innombrables opportunités de divertissement, de sport et d'engagement social qui vous attendent.
- **Conseils pratiques pour une intégration réussie** : Des astuces pour comprendre la culture locale et vous adapter au quotidien.
- **Témoignages et FAQ** : Bénéficiez des retours d'expériences de retraités déjà installés et trouvez des réponses aux questions fréquentes.

Que vous soyez au début de votre réflexion ou que votre projet soit déjà bien avancé, ce guide est la ressource indispensable pour faire de votre retraite à Maurice une réalité épanouissante. Préparez-vous à écrire un nouveau chapitre de votre vie sous le soleil de l'océan Indien !

## Chapitre 1 : Les formalités administratives et légales

S'installer dans un nouveau pays, même pour la retraite, implique de se conformer à un certain nombre de réglementations. La première étape cruciale pour vivre sa retraite à l'Île Maurice est

d'obtenir le statut de résident. Ce chapitre vous éclairera sur les permis disponibles, les procédures et les documents nécessaires pour démarrer votre projet en toute légalité.

### **Note sur le Budget National 2025/2026 (Annoncé le 5 juin 2025) :**

Le gouvernement mauricien continue de renforcer son attractivité pour les investisseurs et les retraités étrangers, reconnaissant leur contribution à l'économie locale. Les annonces budgétaires récentes du 5 juin 2025 réaffirment cette orientation stratégique. Bien que les détails spécifiques des ajustements aux critères des permis de résidence puissent évoluer, l'engagement de Maurice à faciliter l'installation des retraités demeure une priorité. Il est toujours recommandé de consulter les dernières directives de l'Economic Development Board (EDB) ou un conseiller spécialisé pour les informations les plus à jour suite à ces annonces.

## **1.1 Les permis de résidence pour retraités : critères et avantages**

L'Île Maurice a mis en place des dispositifs spécifiques pour attirer les retraités étrangers, offrant un cadre légal clair pour leur résidence. Le principal permis de résidence destiné aux retraités est le **Permis Résident Retraité** (Retired Non-Citizen Permit).

### **Critères d'éligibilité pour le Permis Résident Retraité :**

Pour être éligible à ce permis, vous devez remplir les conditions suivantes :

- **Âge** : Être âgé de 50 ans ou plus.
- **Transfert de fonds** : Vous engager à transférer un minimum de 1 500 USD par mois (ou l'équivalent dans une autre devise convertible) sur un compte bancaire mauricien pour couvrir vos frais de subsistance. Cela représente un total de 18 000 USD par an sur la période de 10 ans.

### **Avantages du Permis Résident Retraité :**

Ce permis offre plusieurs avantages significatifs :

- **Durée** : Il est délivré pour une période de **10 ans**, renouvelable, offrant ainsi une grande stabilité.
- **Résidence légale** : Il vous confère le droit de vivre légalement à l'Île Maurice.

- **Fiscalité** : Vous bénéficiez du régime fiscal mauricien, qui est particulièrement attractif (voir Chapitre 2). Les mesures budgétaires visent souvent à maintenir ou à améliorer ce cadre fiscal favorable.
- **Conditions de vie** : Vous avez accès aux infrastructures, aux services et au cadre de vie de l'île.
- **Investissement (sous conditions)** : Après 3 ans de résidence continue, vous pouvez être éligible pour investir dans certaines activités commerciales, sous réserve de l'approbation de l'Economic Development Board (EDB). Le budget 2025 pourrait introduire de nouvelles opportunités d'investissement pour les résidents, il est donc important de se tenir informé.

## 1.2 Procédure de demande et documents requis

La demande de permis de résidence pour retraité s'effectue auprès de l'**Economic Development Board (EDB)** de l'Île Maurice, l'organisme gouvernemental chargé de promouvoir et de faciliter les investissements et la résidence dans le pays.

### Étapes générales de la procédure :

1. **Préparation du dossier** : Rassemblez tous les documents requis.
2. **Soumission de la demande** : La demande est soumise en ligne via le portail de l'EDB ou via un agent agréé.
3. **Examen de la demande** : L'EDB examine votre dossier. Des vérifications d'antécédents et de solvabilité seront effectuées.
4. **Décision** : Si votre demande est approuvée, une lettre d'approbation vous sera délivrée.
5. **Délivrance du permis** : Une fois arrivé à Maurice et après avoir effectué le premier transfert de fonds, votre permis est émis.

### Documents généralement requis :

La liste exacte peut varier et il est toujours recommandé de consulter le site officiel de l'EDB ou de faire appel à un professionnel pour la liste la plus à jour. Cependant, voici les documents couramment demandés :



- **Passeport** : Copie certifiée conforme de toutes les pages, valable au moins 6 mois après la date de demande.
- **Acte de naissance** : Copie certifiée conforme.
- **Photographies d'identité** : Format passeport, récentes.
- **Preuve de revenus/fonds** : Relevés bancaires des 12 derniers mois prouvant la capacité à transférer les 1

500 USD/mois (ou équivalent). Une lettre de votre banque confirmant la source des fonds peut être demandée.

- **Certificat médical** : Attestant de votre bonne santé, délivré par un médecin agréé.
- **Certificat de bonne conduite/casier judiciaire** : Délivré par les autorités compétentes de votre pays de résidence principale pour les 6 derniers mois.
- **Preuve d'adresse** : Facture d'électricité, de téléphone, etc.
- **Curriculum Vitae (CV)** : Bien que retraité, un CV peut être demandé.
- **Formulaire de demande** : Dûment rempli et signé.

Il est fortement conseillé de faire traduire et certifier tous les documents qui ne sont pas en anglais ou en français.

### 1.3 Le Visa Premium : une option temporaire

Pour ceux qui souhaitent "tester" l'île avant de s'engager sur un permis de résidence à long terme, ou pour les personnes souhaitant faire du télétravail depuis Maurice, le **Visa Premium** est une excellente option.

#### Qu'est-ce que le Visa Premium ?

Lancé en 2020, le Visa Premium est un visa temporaire de long séjour non économique. Il permet aux non-citoyens de séjourner à Maurice pour une période initiale de **six mois, prolongeable jusqu'à un an**.

### Critères d'éligibilité :

- **Source de revenus** : Le demandeur doit avoir une source de revenus principale en dehors de Maurice et s'engager à ne pas entrer sur le marché du travail mauricien.
- **Preuve de fonds** : Capacité à subvenir à ses besoins pendant le séjour à Maurice.
- **Voyage aller-retour** : Posséder un billet de retour valide.
- **Assurance voyage** : Incluant une couverture santé.

### Avantages et limites :

- **Flexibilité** : Idéal pour une période d'essai ou pour un long séjour sans les contraintes d'un permis de travail ou de résidence définitif.
- **Facilité d'obtention** : La procédure est généralement plus simple et rapide que celle d'un permis de résidence.
- **Pas un permis de résidence** : Il ne confère pas les mêmes droits qu'un permis de résidence à long terme, notamment en matière d'investissement ou d'avantages fiscaux spécifiques aux résidents. Il ne conduit pas non plus à la résidence permanente.

Le Visa Premium peut être un excellent tremplin pour explorer l'île et confirmer votre projet de retraite avant de soumettre une demande de Permis Résident Retraité.

## 1.4 Autres aspects légaux et pratiques

En dehors du permis de résidence, d'autres aspects légaux sont à considérer dès votre arrivée ou avant votre départ.

### Permis de conduire :

Si vous possédez un permis de conduire international ou un permis étranger valide (par exemple, un permis français ou européen), vous pouvez généralement conduire à Maurice pendant une période limitée (souvent jusqu'à 4 mois, vérifiez les dernières réglementations). Au-delà, il est impératif de demander une **conversion de votre permis** auprès de la Traffic Branch de la police mauricienne. La procédure est relativement simple et nécessite votre permis original, votre passeport et des photos.

## Ouverture d'un compte bancaire :

L'ouverture d'un compte bancaire mauricien est essentielle pour recevoir vos transferts de fonds et gérer vos dépenses quotidiennes. Les banques locales (comme MCB, SBM, Absa, HSBC, ou Bank One) sont nombreuses et offrent divers services. Les documents généralement requis incluent votre passeport, une preuve d'adresse à Maurice, une lettre de référence de votre banque d'origine et la preuve de votre permis de résidence.

## Recours à des professionnels :

Bien que ce guide fournisse des informations détaillées, il est fortement recommandé de faire appel à des professionnels locaux pour vous accompagner dans vos démarches :

- **Consultants en immigration** : Des agences spécialisées peuvent gérer l'ensemble de votre demande de permis de résidence, vous faisant gagner du temps et évitant les erreurs.
- **Conseillers juridiques** : Pour des questions complexes liées à la propriété, à la fiscalité ou à d'autres aspects légaux.
- **Conseillers financiers** : Pour optimiser la gestion de vos actifs et de vos revenus une fois à Maurice.

Anticiper ces démarches administratives est la clé d'une installation sereine. Avec une bonne préparation et les bons conseils, vous serez bien parti pour profiter pleinement de votre retraite à l'Île Maurice. Le chapitre suivant vous plongera dans le passionnant monde de la fiscalité mauricienne pour les retraités, un domaine qui est souvent sujet à des ajustements lors des annonces budgétaires.

## Chapitre 2 : La Fiscalité pour les Retraités à Maurice

L'un des atouts majeurs de l'Île Maurice pour les retraités est son régime fiscal particulièrement avantageux. Comprendre les spécificités de cette fiscalité est essentiel pour optimiser vos revenus et votre patrimoine. Ce chapitre détaille les principes clés de l'imposition à Maurice pour les résidents non-citoyens, en intégrant les dernières mesures annoncées dans le Budget National du 5 juin 2025.

## 2.1 Le Régime Fiscal Mauricien : Simplicité et Attractivité

Le système fiscal mauricien est réputé pour sa simplicité et ses taux d'imposition relativement bas, ce qui le rend très attractif pour les retraités étrangers. L'objectif est de créer un environnement propice à la vie et à l'investissement.

### Principes Généraux :

- **Imposition basée sur la résidence** : Les résidents mauriciens sont imposés sur leurs revenus de source mauricienne et, pour les revenus de source étrangère, uniquement s'ils sont rapatriés à Maurice.
- **Taux d'impôt unique** : L'impôt sur le revenu des personnes physiques est généralement appliqué à un taux forfaitaire.
- **Absence de certains impôts** : Maurice ne prélève pas d'impôt sur la fortune, de droits de succession en ligne directe, ni de droits de donation entre vifs (sous certaines conditions).

## 2.2 Impôt sur le Revenu pour les Retraités Résidents

Le cœur de l'attractivité fiscale pour les retraités réside dans le traitement de leurs pensions et autres revenus.

### Taux d'Imposition :

Le taux d'impôt sur le revenu des personnes physiques est de **15 %**. Ce taux s'applique aux revenus imposables après déductions et abattements.

### Pensions de Source Étrangère :

Les pensions de retraite de source étrangère sont traitées de manière très favorable. Si un retraité transfère sa pension sur un compte bancaire mauricien, ces fonds sont considérés comme des revenus. Cependant, Maurice offre des exonérations significatives ou des crédits d'impôt, notamment grâce aux conventions de non double imposition.

**Mise à jour du Budget National 2025/2026 (5 juin 2025)** : Le Budget 2025/2026 a réaffirmé la volonté du gouvernement de consolider l'attractivité de Maurice pour les retraités. Bien qu'il n'y ait pas eu de modifications fondamentales aux taux d'imposition sur le revenu des personnes physiques, des mesures spécifiques pourraient être introduites ou clarifiées concernant :

- **Le traitement des revenus de pension :** Le budget pourrait potentiellement offrir des incitations supplémentaires ou clarifier les modalités d'exonération pour les pensions de source étrangère rapatriées à Maurice. Il est essentiel de vérifier les circulaires de la Mauritius Revenue Authority (MRA) pour les détails précis.
- **Les seuils d'exonération ou les déductions :** Des ajustements aux abattements personnels ou à d'autres déductions pourraient être mis en œuvre, ce qui impacterait le revenu imposable net.

## 2.3 Conventions de Non Double Imposition (CNI)

Maurice a signé un vaste réseau de Conventions de Non Double Imposition (CNI) avec de nombreux pays à travers le monde, y compris la France, la Belgique, la Suisse, le Canada, le Royaume-Uni, etc. Ces conventions sont cruciales pour les retraités.

### Fonctionnement des CNI :

Une CNI a pour objectif d'éviter qu'une personne physique ou morale ne soit imposée deux fois sur le même revenu (une fois dans le pays de la source du revenu et une fois dans le pays de résidence).

- **Pensions :** Dans la plupart des cas, les CNI prévoient que les pensions ne sont imposables que dans le pays de résidence du bénéficiaire. Cela signifie qu'une pension de retraite française (par exemple) perçue par un résident fiscal mauricien sera imposable uniquement à Maurice, et non en France, conformément à la convention franco-mauricienne.
- **Autres revenus :** Les CNI abordent également le traitement fiscal des revenus fonciers, des intérêts, des dividendes, etc., répartissant le droit d'imposer entre les deux États contractants.

**Impact du Budget 2025 :** Les annonces budgétaires ne modifient généralement pas les termes des Conventions de Non Double Imposition, car ce sont des traités internationaux. Cependant, elles peuvent clarifier l'application des lois fiscales nationales en conjonction avec ces traités, notamment en ce qui concerne les procédures de déclaration ou les mécanismes de crédit d'impôt.

## 2.4 Absence de certains impôts majeurs

En plus du faible taux d'impôt sur le revenu, l'attractivité fiscale de Maurice est renforcée par l'absence de certains impôts qui existent dans de nombreux pays :

- **Pas d'impôt sur la fortune** : Vous ne serez pas imposé sur la valeur totale de votre patrimoine.
- **Pas de droits de succession en ligne directe** : Les héritiers directs (enfants, conjoint) ne paient pas de droits de succession sur les biens situés à Maurice (sous réserve de certaines conditions de propriété).
- **Pas de droits de donation entre vifs** : Les donations ne sont généralement pas soumises à imposition (sous certaines conditions et seuils).
- **Pas de plus-values sur la vente de biens immobiliers résidentiels** : Si vous vendez une propriété résidentielle que vous avez détenue pendant plus de six mois, la plus-value n'est pas imposable (à l'exception de l'impôt sur les transferts de propriété, qui est dû par l'acheteur et le vendeur).



## 2.5 L'importance du conseil professionnel

La fiscalité, bien que simplifiée à Maurice, reste un domaine complexe, surtout en matière de planification internationale et de conventions fiscales.

## Pourquoi consulter un expert ?

- **Optimisation fiscale :** Un fiscaliste mauricien pourra vous aider à structurer vos revenus et vos actifs de la manière la plus efficace possible, en tenant compte de votre situation personnelle et des conventions internationales.
- **Conformité :** S'assurer que vous respectez toutes les obligations fiscales mauriciennes, notamment en matière de déclaration de revenus.
- **Changements réglementaires :** Les lois fiscales et les directives peuvent évoluer. Un professionnel sera à jour des dernières annonces budgétaires (comme celles du 5 juin 2025) et de leurs implications pratiques.
- **Planification successorale :** Pour organiser la transmission de votre patrimoine dans les meilleures conditions.

Il est fortement recommandé de consulter un conseiller fiscal spécialisé à Maurice avant d'entreprendre votre déménagement et votre installation. Cela garantira une transition en douceur et une optimisation de votre situation financière. Le prochain chapitre abordera les options d'investissement immobilier pour les retraités à Maurice.

## Chapitre 3 : Investissement Immobilier et Résidence à Maurice pour les Retraités

L'acquisition d'un bien immobilier à l'Île Maurice est souvent au cœur du projet de retraite pour de nombreux expatriés. Non seulement cela permet de posséder une résidence dans un cadre idyllique, mais cela peut aussi, sous certaines conditions, être une voie directe vers l'obtention d'un permis de résidence permanent. Ce chapitre explore les différentes options d'investissement immobilier disponibles pour les non-citoyens, en tenant compte des dernières mesures annoncées dans le Budget National du 5 juin 2025.

### 3.1 Cadre Général de l'Acquisition Immobilière par les Non-Citoyens

Historiquement, l'acquisition de biens immobiliers à Maurice par des non-citoyens était restreinte. Cependant, le gouvernement mauricien a mis en place divers régimes pour attirer l'investissement étranger dans le secteur immobilier, reconnaissant son rôle crucial dans le développement économique.

## Principes Clés :

- **Restrictions sur les Terres Nues :** En règle générale, un non-citoyen ne peut pas acquérir des terres nues à Maurice, sauf dans des zones spécifiques ou dans le cadre de certains projets autorisés par l'Economic Development Board (EDB).
- **Acquisition via des Programmes Spécifiques :** L'acquisition de biens immobiliers résidentiels par des non-citoyens est principalement autorisée dans le cadre de régimes immobiliers approuvés par le gouvernement.
- **Lien avec la Résidence :** L'investissement dans certains de ces régimes est directement lié à l'obtention d'un permis de résidence permanent pour l'acquéreur et sa famille proche, ce qui est un atout majeur pour les retraités.

## 3.2 Les Régimes d'Acquisition Immobilière pour Non-Citoyens

Plusieurs régimes ont été conçus pour faciliter l'acquisition de propriétés par des étrangers, offrant des avantages distincts, notamment en matière de résidence.

### 3.2.1 Integrated Resort Scheme (IRS) et Real Estate Scheme (RES) :

Ce sont les programmes initiaux permettant aux étrangers d'acquérir des propriétés résidentielles de luxe. Ils impliquent le développement de villas, appartements ou townhouses haut de gamme avec des infrastructures et services de qualité (golf, marina, spa, etc.).

- **Avantage Résidence :** L'acquisition d'un bien immobilier sous ces régimes pour un montant minimum de **375 000 USD** (ou son équivalent en devise étrangère) confère automatiquement le droit au permis de résidence permanent pour l'acquéreur, son conjoint et ses personnes à charge (enfants de moins de 24 ans).

### 3.2.2 Property Development Scheme (PDS) :

Le PDS a remplacé et consolidé l'IRS et le RES. Il s'agit d'un projet intégré qui inclut des résidences de luxe, des infrastructures de loisirs et des installations commerciales. Il est destiné à créer des environnements de vie complets.

- **Avantage Résidence :** Comme pour l'IRS/RES, l'investissement minimum de **375 000 USD** (ou équivalent) dans une propriété PDS permet l'obtention du permis de résidence permanent.

### 3.2.3 Smart City Scheme (SCS) :

Ces "villes intelligentes" sont des développements intégrés axés sur la durabilité, la technologie et la qualité de vie, offrant des opportunités résidentielles, commerciales et de loisirs.

- **Avantage Résidence :** L'acquisition d'une propriété résidentielle dans une Smart City pour un minimum de **375 000 USD** (ou équivalent) donne également droit au permis de résidence permanent.

### 3.2.4 Appartements en Immeubles "Ground + 2" (R+2) :

Introduite pour élargir l'accès à la propriété aux non-citoyens, cette mesure permet l'acquisition d'appartements situés dans des immeubles d'au moins deux niveaux en plus du rez-de-chaussée.

- **Prix Minimum :** Il n'y a pas de seuil d'investissement minimum pour obtenir un permis de résidence à travers cette option. Toutefois, le prix d'acquisition doit être d'au moins **6 millions de roupies mauriciennes (environ 130 000 USD, selon le taux de change)** pour qu'un non-citoyen soit autorisé à acquérir le bien.



- **Statut de Résidence : Important :** L'acquisition d'un appartement R+2 **ne confère pas automatiquement un permis de résidence permanent**. Les retraités devront toujours solliciter le Permis Résident Retraité (voir Chapitre 1) en remplissant les critères de transfert de fonds, même s'ils achètent un appartement R+2. C'est une option d'achat de propriété, non une voie de résidence par l'investissement immobilier.

### 3.3 L'Impact des Mesures Budgétaires 2025/2026 sur l'Immobilier

Le Budget National annoncé le 5 juin 2025 par le gouvernement mauricien continue de démontrer son engagement à stimuler l'investissement étranger, y compris dans le secteur immobilier. Bien que les détails précis des annonces budgétaires doivent être vérifiés auprès des sources officielles de l'EDB ou de la MRA, l'orientation générale est la suivante :

- **Maintien de l'Attractivité :** Le budget 2025/2026 vise à consolider la position de Maurice comme une destination de choix pour l'investissement et la résidence. Il est probable que les seuils d'investissement actuels pour l'obtention du permis de résidence (375 000 USD) dans le cadre des régimes IRS/RES/PDS/SCS soient maintenus ou ajustés marginalement pour rester compétitifs à l'échelle internationale.
- **Incitations pour les Projets Stratégiques :** Des mesures incitatives pourraient être introduites ou renforcées pour certains types de développements immobiliers, notamment ceux qui s'alignent avec les objectifs de développement durable, l'innovation technologique ou la création d'infrastructures clés. Cela pourrait inclure des allègements fiscaux spécifiques ou des facilitations administratives pour les projets "verts" ou les développements dans les Smart Cities.
- **Clarification des Droits et Frais :** Le budget peut apporter des clarifications ou des ajustements aux droits de mutation immobilière (transfer tax) et aux frais d'enregistrement. Ces ajustements, s'ils ont lieu, sont généralement mineurs et visent à optimiser les recettes de l'État sans décourager l'investissement.
- **Fluidification des Procédures :** Les annonces budgétaires incluent souvent des engagements à améliorer l'efficacité des services administratifs et la simplification des procédures pour les investisseurs et les résidents étrangers. Cela pourrait se traduire par des processus plus rapides pour les permis d'acquisition immobilière et les demandes de résidence.

**Conseil Essentiel :** Après chaque annonce budgétaire, il est impératif de consulter les publications officielles de l'Economic Development Board (EDB) et de la Mauritius Revenue Authority (MRA), ou de faire appel à un conseiller immobilier et juridique local. Ces professionnels seront à même de vous fournir les informations les plus récentes et les plus précises sur l'application des nouvelles mesures budgétaires à votre projet d'acquisition.

### 3.4 Processus d'Acquisition et Conseils Pratiques

L'acquisition d'un bien immobilier à Maurice suit une procédure établie, impliquant plusieurs acteurs clés.

#### Étapes Générales :

1. **Recherche et Sélection** : Identifier le bien qui correspond à vos besoins et à votre budget, idéalement dans le cadre d'un régime vous permettant d'obtenir la résidence si tel est votre objectif.
2. **Due Diligence** : Vérifier tous les aspects légaux, techniques et financiers de la propriété (titre de propriété, conformité aux plans, charges, etc.). C'est une étape cruciale.
3. **Compromis de Vente** : Signature d'un accord préliminaire entre l'acheteur et le vendeur, détaillant les termes de la transaction. Un acompte est généralement versé à ce stade.
4. **Obtention des Autorisations** : Pour les non-citoyens, l'acquisition est soumise à l'approbation de l'EDB et, le cas échéant, à l'obtention du permis de résidence.
5. **Acte de Vente** : Signature de l'acte authentique devant notaire, transfert de propriété et paiement du solde du prix.
6. **Enregistrement** : L'acte de vente est enregistré auprès des autorités compétentes.

#### Rôle des Professionnels :

- **Agents Immobiliers** : Pour la recherche et la sélection du bien.
- **Notaire** : Indispensable pour la rédaction et l'authentification des actes de vente, et pour garantir la légalité de la transaction. Le notaire effectue également une partie de la due diligence.
- **Avocat** : Fortement recommandé pour une due diligence approfondie, pour s'assurer que vos intérêts sont protégés et pour vous conseiller sur les implications fiscales et légales de l'acquisition.
- **Conseiller Fiscal** : Pour l'optimisation fiscale de votre investissement et de vos revenus liés à la propriété.

L'investissement immobilier à Maurice offre une combinaison attrayante de qualité de vie et d'opportunités de résidence. Cependant, la complexité des régimes et la nécessité de se conformer aux réglementations locales requièrent une approche éclairée et, idéalement, l'accompagnement de

professionnels. Le chapitre suivant vous guidera à travers les aspects pratiques de l'installation et de la vie quotidienne à l'Île Maurice.

## Chapitre 4 : Installation et Vie Quotidienne à Maurice pour les Retraités

Après avoir exploré les aspects administratifs de la résidence et les avantages fiscaux et immobiliers, ce chapitre se concentre sur les étapes pratiques de votre installation et les réalités de la vie quotidienne à l'Île Maurice. S'adapter à un nouveau pays implique de comprendre son fonctionnement, ses coutumes, et ses services essentiels. Nous intégrerons ici les implications des mesures budgétaires annoncées le 5 juin 2025, dans la mesure où elles touchent directement la vie des résidents.

### 4.1 Trouver un Logement après l'Acquisition

Que vous ayez acheté une propriété ou que vous préfériez louer initialement, trouver le bon logement est une priorité.

#### Options de Location :

- **Agences Immobilières :** C'est la méthode la plus courante et sécurisée. Les agences offrent un large éventail de biens, des appartements en ville aux villas en bord de mer. Elles gèrent les contrats et les dépôts de garantie.
- **Sites Web et Réseaux Sociaux :** Des plateformes en ligne et des groupes d'expatriés peuvent proposer des annonces directes, offrant parfois des tarifs plus compétitifs, mais nécessitant une vigilance accrue.
- **Types de Biens :** Vous trouverez des appartements (modernes, dans des résidences sécurisées), des maisons individuelles avec jardin, ou des villas dans des domaines résidentiels. Les régions côtières de l'ouest (Black River, Tamarin) et du nord (Grand Baie, Pereybère) sont très prisées des expatriés pour leur dynamisme et leurs commodités.

#### Contrats de Location :

Les contrats de location sont généralement établis pour un an, renouvelables. Assurez-vous de bien comprendre toutes les clauses, y compris les charges, l'entretien, et les conditions de résiliation.

## 4.2 Services Bancaires : Ouvrir un Compte

Ouvrir un compte bancaire local est indispensable pour gérer vos finances au quotidien, recevoir des transferts de fonds et effectuer des paiements.

### Procédure :

1. **Choix de la Banque :** Maurice dispose de banques internationales et locales (par exemple, MCB, SBM Bank, HSBC, Standard Bank). Il est conseillé de comparer leurs services, frais et offres spécifiques pour les expatriés.
2. **Documents Requis :**
  - a. Passeport (original et copie)
  - b. Preuve de résidence à Maurice (contrat de location, facture d'électricité/eau)
  - c. Preuve de source de revenus (relevé de pension, relevés bancaires du pays d'origine)
  - d. Permis de séjour/résidence (si déjà obtenu)
  - e. Lettre de référence bancaire de votre banque d'origine (parfois requise)
  - f. Formulaire KYC (Know Your Customer) de la banque.
3. **Délai :** Le processus peut prendre de quelques jours à quelques semaines, selon la banque et la complétude de votre dossier.



**Impact du Budget 2025/2026 :** Le budget pourrait introduire des mesures visant à améliorer la facilité de faire des affaires, ce qui pourrait se traduire par une légère simplification des procédures administratives bancaires ou des initiatives pour promouvoir la finance numérique. Toutefois, les exigences de conformité KYC resteront rigoureuses.

## 4.3 Santé et Assurance Médicale

L'Île Maurice offre un système de santé composé d'établissements publics et privés. Pour les retraités étrangers, le recours aux services privés est généralement privilégié.

### Services de Santé :

- **Hôpitaux Privés :** Plusieurs hôpitaux privés modernes et bien équipés (par exemple, Clinique Darné, Wellkin Hospital) offrent des soins de qualité, avec du personnel souvent formé à l'étranger.
- **Cliniques et Médecins Généralistes :** Un réseau de cliniques et de médecins généralistes est disponible sur l'île.
- **Pharmacies :** Les pharmacies sont nombreuses et bien approvisionnées.

### Assurance Médicale :

Il est impératif de souscrire une assurance médicale internationale couvrant votre séjour à Maurice. Les frais médicaux privés peuvent être élevés sans couverture. De nombreuses compagnies d'assurance internationales proposent des plans adaptés aux expatriés.

**Impact du Budget 2025/2026 :** Le gouvernement mauricien investit continuellement dans son système de santé. Le budget 2025/2026 pourrait annoncer des améliorations dans les infrastructures de santé publique, bien que les expatriés continuent majoritairement à opter pour le privé. Des incitations pour certains équipements médicaux ou services pourraient également être envisagées pour renforcer le secteur.

## 4.4 Transport et Mobilité

Se déplacer à Maurice est relativement facile, bien que la possession d'une voiture soit souvent recommandée pour plus de flexibilité.

## Options de Transport :

- **Voiture :**
  - **Location :** Idéal pour les premiers mois. De nombreuses agences proposent des véhicules.
  - **Achat :** Vous pouvez acheter une voiture neuve ou d'occasion. Le permis de conduire international est valide pendant 3 mois, après quoi vous devrez obtenir un permis mauricien (par équivalence ou examen).
- **Taxis :** Facilement disponibles, mais assurez-vous de négocier le prix avant la course ou d'utiliser des applications de VTC si disponibles.
- **Bus :** Le réseau de bus couvre une grande partie de l'île et est très économique, mais peut être moins confortable et plus lent.

**Impact du Budget 2025/2026 :** Le budget pourrait inclure des investissements dans les infrastructures routières ou les transports publics pour améliorer la fluidité du trafic et la connectivité à travers l'île. Des ajustements aux taxes sur les véhicules ou le carburant sont toujours une possibilité, affectant directement le coût de la mobilité.

## 4.5 Coût de la Vie

Le coût de la vie à Maurice est généralement inférieur à celui des grandes villes européennes ou nord-américaines, bien qu'il puisse varier considérablement selon votre style de vie.

### Comparaison Générale :

- **Logement :** Le loyer est la dépense la plus importante, mais il est souvent plus abordable que dans de nombreux pays développés, surtout hors des zones très touristiques.
- **Alimentation :** Les produits locaux sont très abordables, tandis que les produits importés peuvent être coûteux.
- **Services et Loisirs :** Les repas au restaurant, les activités de loisirs et les services locaux sont généralement raisonnables.
- **Énergie et Communications :** L'électricité et l'eau peuvent être coûteuses. Les services internet et de téléphonie mobile sont compétitifs.

**Impact du Budget 2025/2026 :** Les budgets nationaux cherchent souvent à maîtriser l'inflation. Le budget 2025/2026 pourrait introduire des mesures pour soutenir le pouvoir d'achat (par exemple, des subventions sur certains produits essentiels) ou, à l'inverse, des taxes sur les produits de luxe.

ou certains services, ce qui pourrait influencer le coût de la vie pour les expatriés. La politique monétaire et les taux de change peuvent également jouer un rôle significatif.

## 4.6 Aspects Culturels et Sociaux

S'immerger dans la culture mauricienne est une partie enrichissante de l'expérience de retraité.

### Diversité Culturelle :

Maurice est un mélange fascinant de cultures (indienne, africaine, européenne, chinoise), ce qui se reflète dans sa cuisine, sa musique et ses fêtes.

### Langue :

Le créole mauricien est la langue maternelle, mais l'anglais est la langue officielle de l'administration et des affaires, et le français est très largement parlé et compris.

### Réseautage Social :

De nombreuses associations d'expatriés existent, offrant des opportunités de rencontrer d'autres retraités et de participer à des activités sociales. Les clubs de golf, les centres de bien-être et les initiatives communautaires sont également de bons points de contact.

### Climat :

Le climat tropical, avec ses saisons humides et sèches, est un attrait majeur. L'adaptation à l'humidité et à la chaleur est progressive.

L'installation à Maurice est une aventure qui demande une bonne préparation et une certaine ouverture d'esprit. En vous informant et en vous faisant accompagner, vous pouvez faire de cette transition une réussite et profiter pleinement de votre nouvelle vie insulaire. Le chapitre suivant traitera des aspects pratiques de la planification successorale et des considérations juridiques à Maurice.

## Chapitre 5 : Planification Successorale et Considérations Juridiques à Maurice pour les Retraités

Planifier sa retraite à l'étranger implique bien plus que la simple installation et la gestion des finances quotidiennes. Les retraités doivent également considérer la planification successorale et les cadres juridiques applicables à leurs biens et à leur personne. Ce chapitre aborde les aspects cruciaux de l'héritage, des testaments et d'autres considérations juridiques à Maurice, en tenant compte des orientations générales qui pourraient être affectées par les mesures budgétaires annoncées le 5 juin 2025.

### 5.1 Le Système Juridique Mauricien



Le système juridique de l'Île Maurice est un hybride unique, influencé par ses histoires coloniales britannique et française.

- **Droit Civil (Code Napoléon) :** La majeure partie du droit privé, y compris le droit de la famille, le droit des contrats et le droit de la succession, est basée sur le Code Civil français.
- **Droit Commun (Common Law) :** Le droit public, le droit pénal et certains aspects du droit commercial sont influencés par la Common Law anglaise.

Cette dualité signifie que pour la succession, les principes du droit civil, tels que la "réserve héréditaire" (héritiers réservataires), sont souvent applicables.

## 5.2 Droit des Successions à Maurice

La détermination de la loi applicable à une succession internationale est complexe et dépend de plusieurs facteurs.

### Loi Applicable :

- **Immeubles (Biens Immobiliers) :** Pour les biens immobiliers situés à Maurice, c'est généralement la loi mauricienne du lieu de situation de l'immeuble (lex rei sitae) qui s'applique.
- **Meubles (Biens Mobiliers) :** Pour les biens mobiliers (comptes bancaires, actions, véhicules, etc.), la loi applicable est souvent celle du dernier domicile du défunt. Cependant, cela peut être sujet à interprétation et il est crucial de s'assurer de la cohérence de sa planification.

### Réserve Héréditaire :

Comme en droit français, la loi mauricienne protège certains héritiers (les descendants et, à défaut, le conjoint survivant) par une "réserve héréditaire", une part de l'héritage dont le testateur ne peut disposer librement. La portion restante est la "quotité disponible", dont le défunt peut disposer par testament.

### Procédure de Succession :

À Maurice, la succession s'ouvre au décès. Un notaire est généralement requis pour établir l'acte de notoriété, lister les biens et les héritiers, et procéder à la liquidation et au partage de la succession.

## 5.3 Le Testament à Maurice

Il est fortement recommandé à tout retraité s'installant à Maurice de faire rédiger un testament mauricien, même s'il possède déjà un testament dans son pays d'origine. Cela permet d'assurer que ses souhaits concernant ses biens mauriciens sont clairement définis et conformes aux lois locales, simplifiant ainsi le processus pour les héritiers.

### Types de Testaments :

- **Testament Olographe :** Écrit entièrement, daté et signé de la main du testateur. Il doit être présenté à un notaire pour être enregistré après le décès.

- **Testament Authentique (Notarié) :** Reçu par un notaire en présence de deux témoins ou par deux notaires. C'est la forme la plus sûre et la plus difficile à contester.
- **Testament Mystique :** Rédigé par le testateur ou un tiers, puis remis clos et scellé à un notaire en présence de deux témoins. Son contenu n'est pas connu du notaire avant le décès.

#### Recommandation :

Un testament notarié est généralement conseillé pour les expatriés, car il offre la plus grande sécurité juridique et minimise les risques de litige.

## 5.4 Droits de Succession et Impôts sur les Donations

La fiscalité des successions est un aspect majeur de la planification patrimoniale à Maurice.

#### Droits de Succession (Inheritance Tax) :

- À Maurice, il n'y a **pas de droits de succession** pour les successions en ligne directe (enfants, petits-enfants, parents) et entre époux.
- Pour les successions en ligne collatérale (frères, sœurs) ou entre non-parents, des droits d'enregistrement peuvent être dus. Ces droits sont généralement calculés sur la valeur du bien immobilier.
- **Impact du Budget 2025/2026 :** Bien que l'absence de droits de succession en ligne directe soit une pierre angulaire de l'attractivité fiscale de Maurice, le budget 2025/2026 pourrait, en théorie, apporter des ajustements aux exemptions ou aux taux applicables aux successions moins directes. Il est également possible que des mesures soient introduites pour clarifier la valorisation des actifs ou pour améliorer la collecte des taxes existantes liées aux transferts de propriété. Une veille constante des annonces officielles est nécessaire.

#### Impôt sur les Donations (Donations Entre Vifs) :

- Les donations (transferts de biens de son vivant) sont soumises à des droits d'enregistrement.
- Les taux varient en fonction de la valeur de la donation et du lien de parenté entre le donateur et le donataire. Il existe des exemptions pour certaines donations, notamment celles de faible valeur.

- **Impact du Budget 2025/2026 :** Le budget pourrait introduire des ajustements aux seuils d'exemption ou aux taux des droits sur les donations, afin d'encourager ou de décourager certains types de transferts de patrimoine, ou pour optimiser les recettes fiscales. Toute modification affecterait directement la stratégie de transmission de patrimoine.

## 5.5 Autres Considérations Juridiques Importantes

### 5.5.1 Régimes Matrimoniaux :

Pour les couples mariés, le régime matrimonial (communauté de biens, séparation de biens, etc.) a des implications directes sur la propriété des biens et leur transmission en cas de décès. Il est essentiel de vérifier si votre régime matrimonial est reconnu et comment il s'applique à Maurice.

### 5.5.2 Procurations (Powers of Attorney) :

Il est judicieux de désigner une personne de confiance à Maurice (ou dans votre pays d'origine, si la procuration est reconnue localement) pour gérer vos affaires en cas d'incapacité temporaire ou permanente. Une procuration mauricienne rédigée par un notaire local offre la plus grande sécurité.



### 5.5.3 Directives Médicales Anticipées (Living Wills) :

Bien que moins répandues à Maurice qu'en Europe ou en Amérique du Nord, les directives médicales anticipées (décisions concernant vos soins de santé si vous n'êtes plus en mesure de les exprimer) peuvent être un sujet de discussion avec un professionnel de la santé et un avocat pour s'assurer de leur reconnaissance.

## 5.6 L'Importance de l'Accompagnement Professionnel

La planification successorale et les aspects juridiques sont des domaines complexes qui requièrent une expertise spécialisée.

- **Avocats :** Indispensables pour des conseils juridiques sur la loi applicable, la rédaction de testaments, la structuration patrimoniale et la gestion des successions.
- **Notaires :** Chargés de la rédaction des actes authentiques (testaments, actes de vente immobilière, donations) et de la liquidation des successions.
- **Conseillers Fiscaux :** Pour optimiser la transmission de votre patrimoine et s'assurer de la conformité fiscale.

**Conclusion :** La planification successorale à l'Île Maurice est un élément non négligeable de votre projet de retraite. En anticipant et en vous entourant de professionnels compétents, vous pouvez assurer la tranquillité d'esprit pour vous et vos héritiers, en vous adaptant aux particularités du cadre juridique et fiscal mauricien, y compris les évolutions potentielles introduites par les budgets annuels.

## Chapitre 6 : Planification Financière et Stratégies d'Investissement à Maurice pour les Retraités

Pour les retraités s'installant à l'Île Maurice, une gestion financière prudente et des stratégies d'investissement bien pensées sont essentielles pour assurer la pérennité de leur capital et de leurs revenus. Ce chapitre explore les différentes facettes de la planification financière, les options d'investissement disponibles, et l'impact potentiel des mesures budgétaires annoncées le 5 juin 2025 sur ces aspects.

## 6.1 Gestion des Finances au Quotidien

Une bonne compréhension du système bancaire et des pratiques de dépenses locales est fondamentale.

### Monnaie Locale et Taux de Change :

La monnaie locale est la Roupie Mauricienne (MUR). Les taux de change par rapport aux devises étrangères (EUR, USD, GBP) peuvent fluctuer. Il est important de surveiller ces taux pour optimiser les transferts de fonds internationaux.

### Budgeting et Coût de la Vie :

Bien que le coût de la vie soit généralement plus bas qu'en Europe, il est crucial d'établir un budget réaliste. Les principales dépenses seront le logement, l'alimentation (avec une distinction entre produits locaux et importés), les services publics, les transports et les loisirs.

### Services Bancaires :

Comme mentionné au chapitre 4, l'ouverture d'un compte bancaire local est indispensable. Les banques mauriciennes offrent une gamme complète de services, y compris les virements internationaux, les cartes de débit/crédit et les plateformes de banque en ligne.

## 6.2 Options d'Investissement à Maurice

Maurice s'est positionnée comme une plateforme financière internationale, offrant diverses opportunités d'investissement.

### Dépôts Bancaires et Obligations :

Les dépôts à terme et les obligations gouvernementales ou d'entreprises locales peuvent offrir des rendements stables, bien que souvent modérés. Il est important de comparer les taux offerts par les différentes institutions financières.

### Marché Boursier (Stock Exchange of Mauritius - SEM) :

Le SEM est un marché en croissance où vous pouvez investir dans des actions de sociétés mauriciennes cotées. Cela peut offrir des rendements plus élevés, mais s'accompagne d'un risque plus important. Des fonds communs de placement ou des fonds indiciels peuvent également être une option pour une diversification facilitée.

### Immobilier :

Au-delà de l'acquisition de votre résidence principale, l'immobilier peut être un investissement lucratif à Maurice, notamment dans les programmes agréés comme les PDS (Property Development Scheme) ou les IRS (Integrated Resort Scheme) qui permettent souvent la résidence. La demande locative pour les expatriés peut générer des revenus.

### Fonds d'Investissement et Gestion de Portefeuille :

De nombreux gestionnaires d'actifs et conseillers financiers sont présents à Maurice, offrant des services de gestion de portefeuille et l'accès à une variété de fonds d'investissement locaux et internationaux. Ils peuvent aider à diversifier vos placements selon votre profil de risque.

## 6.3 Fiscalité des Revenus et des Investissements

La fiscalité est un facteur clé dans la planification financière des retraités à Maurice.

### Impôt sur le Revenu :

- **Pensions :** Les pensions de source étrangère rapatriées à Maurice sont généralement imposées à un taux forfaitaire de 15%. Il est crucial de comprendre l'impact des conventions de double imposition.



- **Revenus d'Investissement** : Les intérêts, dividendes et revenus locatifs sont également soumis à l'impôt sur le revenu au taux de 15%.
- **Plus-Values en Capital** : Maurice ne prélève généralement pas d'impôt sur les plus-values en capital (Capital Gains Tax), ce qui est un avantage significatif pour les investisseurs.

### Conventions de Double Imposition (CDI) :

Maurice a signé des CDI avec de nombreux pays, y compris la France, le Royaume-Uni, l'Afrique du Sud, etc. Ces conventions visent à éviter la double imposition des revenus et du capital, en déterminant quel pays a le droit d'imposer certains types de revenus. Il est essentiel de consulter un expert fiscal pour comprendre comment la CDI de votre pays d'origine s'applique à votre situation.

### Impact des Mesures Budgétaires 2025/2026 :

Les budgets annuels sont des occasions pour le gouvernement d'ajuster sa politique fiscale.

- **Ajustements des Taux d'Imposition** : Le budget pourrait introduire de légers ajustements aux taux d'imposition sur le revenu pour certains paliers, ou des incitations fiscales pour des secteurs spécifiques, ce qui pourrait indirectement affecter les revenus d'investissement.

- **Fiscalité de la Propriété :** Bien que l'absence de taxe foncière annuelle pour les propriétaires résidents soit un avantage, des ajustements mineurs sur les droits d'enregistrement à l'achat ou des incitations pour la rénovation/construction durable pourraient être annoncés.
- **Incitatifs à l'Investissement :** Le gouvernement pourrait annoncer de nouveaux incitatifs pour attirer les investissements dans des secteurs prioritaires (par exemple, technologie, énergies renouvelables, économie bleue), ce qui pourrait créer de nouvelles opportunités pour les retraités investisseurs.
- **Réglementation Financière :** Des mesures visant à renforcer la stabilité du secteur financier, à améliorer la transparence ou à prévenir le blanchiment d'argent pourraient être introduites, ce qui aurait un impact sur les procédures bancaires et d'investissement.

## 6.4 Planification de la Retraite et Optimisation Patrimoniale

La planification ne s'arrête pas à l'arrivée à Maurice ; elle est continue.

Réévaluation des Plans de Retraite Existants :

Il est important de revoir vos régimes de pension (qu'ils soient locaux ou internationaux) et de vous assurer que les retraits sont optimisés fiscalement et sans heurts à Maurice.

Diversification du Portefeuille :

Ne mettez pas tous vos œufs dans le même panier. Une diversification adéquate entre différentes classes d'actifs (actions, obligations, immobilier, dépôts) et différentes juridictions peut aider à réduire les risques et à stabiliser les rendements.

Rôle des Conseillers Financiers :

Engager un conseiller financier indépendant et expérimenté à Maurice, spécialisé dans la planification pour les expatriés, est fortement recommandé. Ils peuvent vous aider à naviguer dans le paysage fiscal et d'investissement complexe, à élaborer des stratégies personnalisées et à rester informé des changements réglementaires.

## 6.5 Surveillance des Mesures Budgétaires

Il est primordial pour tout résident à Maurice de suivre attentivement les annonces budgétaires annuelles. Ces mesures peuvent influencer directement vos revenus, vos dépenses et la valeur de vos investissements. Les informations sont généralement disponibles sur les sites du Ministère des Finances et de la MRA (Mauritius Revenue Authority).

**Conclusion :** La planification financière et les stratégies d'investissement à Maurice offrent un cadre favorable aux retraités, grâce à une fiscalité attractive et un environnement économique dynamique. Cependant, une approche proactive, une diversification intelligente et un recours aux conseils d'experts sont indispensables pour naviguer efficacement dans ce paysage et s'adapter aux évolutions, notamment celles issues des mesures budgétaires annoncées. Le dernier chapitre fournira une vue d'ensemble et des conseils pratiques finaux.

## Chapitre 7 : Conclusion et Conseils Pratiques pour une Retraite Réussie à Maurice

L'Île Maurice s'affirme de plus en plus comme une destination de choix pour les retraités en quête d'un cadre de vie agréable, d'une fiscalité attractive et d'opportunités d'investissement. Ce guide a exploré les multiples facettes d'un tel projet, depuis les permis de résidence jusqu'à la planification successorale, en intégrant les implications des mesures budgétaires annoncées le 5 juin 2025. Ce dernier chapitre synthétise les points clés et offre des conseils pratiques pour concrétiser votre rêve de retraite mauricienne.

### 7.1 Maurice : Un Choix Stratégique pour la Retraite

Les avantages de l'Île Maurice pour les retraités sont nombreux et diversifiés :

- **Qualité de Vie Exceptionnelle :** Un climat tropical, des paysages magnifiques, une culture riche et accueillante, et une sécurité appréciable.
- **Fiscalité Avantageuse :** Un taux d'imposition forfaitaire de 15% sur les revenus pour les résidents, l'absence de droits de succession en ligne directe, et l'absence de taxe sur les plus-values en capital, malgré les possibles ajustements des mesures budgétaires 2025/2026 qui nécessitent une veille.
- **Facilité d'Installation :** Des permis de résidence adaptés aux retraités, avec des démarches administratives facilitées.

- **Infrastructure Solide** : Des services bancaires performants, un système de santé en développement, et des infrastructures modernes.
- **Stabilité Politique et Économique** : Un environnement propice aux investissements et à une vie sereine.

## 7.2 L'Impact des Mesures Budgétaires 2025/2026 : Une Réalité à Surveiller

Comme souligné tout au long de cet ouvrage, les mesures budgétaires annoncées le 5 juin 2025 sont un facteur dynamique à prendre en compte. Bien que les détails spécifiques puissent évoluer, l'approche du gouvernement mauricien est généralement orientée vers le maintien de l'attractivité du pays tout en assurant une gestion fiscale équilibrée.



- **Permis et Résidence** : D'éventuels ajustements des critères de revenus minimums pour les permis de retraite ou des délais de traitement pourraient être introduits pour s'aligner sur les objectifs économiques.
- **Fiscalité des Revenus et Investissements** : Si le taux forfaitaire de 15% demeure un pilier, des incitations ou des ajustements ciblés sur certains secteurs d'investissement ou types de revenus sont possibles, ce qui pourrait influencer vos stratégies de placement.
- **Succession et Donations** : L'absence de droits de succession en ligne directe devrait perdurer, mais il est toujours sage de s'informer sur d'éventuels ajustements sur les droits d'enregistrement des donations ou des clarifications sur l'évaluation des actifs.

Ces mesures soulignent l'importance d'une approche flexible et de la consultation régulière d'experts.

## 7.3 Le Maître Mot : L'Accompagnement Professionnel

La complexité des démarches d'expatriation, qu'elles soient administratives, juridiques, fiscales ou financières, rend indispensable le recours à des professionnels qualifiés.

- **Experts en Immigration et Résidence** : Pour naviguer les subtilités des permis et visas.
- **Avocats et Notaires** : Pour la planification successorale, les acquisitions immobilières et toutes les questions juridiques.
- **Conseillers Fiscaux** : Pour optimiser votre situation fiscale à Maurice et par rapport à votre pays d'origine, en tenant compte des conventions de double imposition.
- **Conseillers Financiers** : Pour la gestion de patrimoine et les stratégies d'investissement adaptées à votre profil de risque.

Notre équipe, comme mentionné dans la FAQ (Chapitre 1), est là pour vous offrir un accompagnement global et personnalisé, de l'évaluation de vos besoins à la concrétisation de votre projet.

## 7.4 Conseils Pratiques pour une Installation Réussie

1. **Recherche Approfondie** : Ne vous fiez pas uniquement aux informations générales. Visitez Maurice, explorez différents quartiers, rencontrez des expatriés et comprenez la réalité du quotidien.
2. **Planification Précoce** : Commencez vos démarches bien avant la date prévue de votre déménagement. La constitution des dossiers peut prendre du temps.
3. **Santé** : Évaluez les options de couverture santé et envisagez une assurance maladie internationale.
4. **Ouverture Culturelle** : Embrassez la culture mauricienne, apprenez quelques mots de créole, et participez à la vie locale. Cela enrichira considérablement votre expérience.
5. **Réseautage** : Connectez-vous avec d'autres expatriés et résidents locaux. Les communautés d'expatriés sont souvent de précieuses sources d'information et de soutien.

6. **Veille Réglementaire** : Restez informé des évolutions législatives et fiscales, notamment après chaque annonce budgétaire.

## Votre Nouvelle Vie à Maurice : Un Projet à Embrasser



S'installer à la retraite à l'Île Maurice est plus qu'un simple déménagement ; c'est un projet de vie. C'est l'opportunité de profiter d'un environnement idyllique, de s'intégrer à une société multiculturelle et de gérer son patrimoine dans un cadre fiscal avantageux. Avec une préparation minutieuse et l'accompagnement d'experts, cette transition peut être non seulement fluide, mais aussi profondément enrichissante.

Nous espérons que ce guide vous aura fourni les informations essentielles et la confiance nécessaire pour envisager votre retraite à l'Île Maurice. Le voyage commence avec la première étape : la recherche et la planification.

**N'hésitez pas à nous contacter via le formulaire sur notre site pour discuter de votre projet spécifique et obtenir un accompagnement personnalisé.**

## À Propos de FinEng et Comment Nous Contacter

Ce guide a été élaboré par **FinEng**, une entité dédiée à l'accompagnement des francophones dans leurs projets d'expatriation, d'investissement et de structuration à l'Île Maurice. Faisant partie du groupe international **Bramston & Associates**, présent notamment à Maurice et aux Émirats Arabes Unis, FinEng combine une expertise locale approfondie avec la force et le réseau d'un groupe reconnu sur la scène internationale.

Notre mission est de simplifier les complexités de la structuration internationale et de l'installation à Maurice pour vous permettre de concrétiser vos objectifs en toute confiance. Nous offrons un conseil personnalisé et un accompagnement pratique pour choisir et mettre en place la structure légale la plus adaptée à votre situation unique.

Si la lecture de ce guide a suscité des questions ou si vous souhaitez explorer comment une structuration via Maurice pourrait bénéficier à votre patrimoine ou vos activités, notre équipe d'experts est à votre disposition pour une consultation confidentielle.

### Pour nous contacter:

- **Visitez notre site web:** <https://fr.fineng.group/>
- **Contactez-nous via notre formulaire:** <https://fr.fineng.group/contact/>
- **Email:** [info@fineng.group](mailto:info@fineng.group)
- **Adresse:** Carleton Tower, 19 Wall St, Ebene Cybercity, 72201 Mauritius

Nous sommes impatients d'échanger avec vous et de vous aider à naviguer les opportunités qu'offre l'Île Maurice.

